

● (1730)

[Traduction]

Mettons cartes sur table dès maintenant, monsieur l'Orateur. Dans ma circonscription de Brome-Missisquoi nous avons des fanatiques ici et là des deux côtés. Mais, monsieur, je suis persuadé d'une chose. Je n'ai reçu d'aucun électeur de ma circonscription le mandat de me faire leur porte-parole à la Chambre des communes—et je le répète tant et plus—ni moi ni aucun autre député n'a reçu comme mandat de permettre que la question du bilinguisme dégénère en parti pris politique. Le mandat qui m'est confié au cours de ce débat et en cette Chambre c'est de tendre la main vers l'autre côté de la Chambre et vers ce côté-ci, non à titre de conservateur progressiste mais d'abord à titre de Canadien.

C'est seulement lorsque nous travaillerons à régler cette question d'abord à titre de Canadiens et dans l'esprit du député de Rocky Mountain (M. Clark) qui a si bien parlé à la Chambre vendredi dernier, dans l'esprit surtout de ceux d'entre nous de la génération actuelle—et je ne veux pas parler ici des différences d'âge chronologique mais plutôt faire mention de ceux qui peut-être perçoivent l'unité nationale de façon moderne et ouverte—c'est seulement en adoptant cette attitude et en agissant d'abord à titre de Canadiens afin de régler cette question une fois pour toutes que nous pourrons nous atteler à la tâche réelle et véritable d'édifier un pays.

Mais je dois dire qu'à mon avis, le Parlement actuel a une obligation tout à fait spéciale envers les Canadiens en ce qui concerne les droits linguistiques. Mettons cartes sur table et disons brièvement et objectivement ce qu'il en est. Je me rends parfaitement compte que je ne suis que l'un des deux députés de mon parti représentant la province de Québec. Par contre, monsieur l'Orateur, mon parti compte un grand nombre de représentants de l'Ouest où les forces créatrices et positives du multiculturalisme sont si souvent et si bien exprimées. Les débats imbus d'esprit de parti qui ont eu lieu dans le passé au sujet des droits linguistiques ont donné à beaucoup trop de Canadiens l'impression d'être laissés de côté dans ce qui devrait être un débat de famille sans parti pris. Parlons net. Il faut que cela cesse immédiatement.

A ce stade, j'aimerais parler très franchement—je ne veux pas échanger d'accusations à la Chambre—au ministre des Transports (M. Marchand) d'un sujet important qui, à mon avis, touche directement et indirectement les droits linguistiques.

[Français]

... les droits linguistiques, en général, ou les droits linguistiques au sein de la Fonction publique du Canada, monsieur l'Orateur.

Depuis son arrivée à Ottawa, l'honorable ministre des Transports a signalé à maintes reprises que le parti conservateur progressiste n'est pas un parti national. Je regrette, monsieur l'Orateur, que mon parti ne compte que deux députés du Québec à la Chambre des communes, mais je suis certain que l'honorable ministre des Transports regrette aussi qu'il n'y ait aucun député libéral dans la province d'Alberta.

[Traduction]

Le fait est que le ministre des Transports et moi-même appartenons à de grands partis nationaux. Dire le contraire serait faire de la politique de parti avec l'essence même de l'unité nationale. Je me rappelle bien l'époque, entre 1958 et 1962, où l'opposition libérale ne comptait pas

Langues officielles

plus d'une poignée de députés à la Chambre dont plus de la moitié provenaient de la province de Québec. A-t-on jamais donné à entendre dans la presse ou de ce côté-ci de la Chambre des communes qu'il cessait d'être un parti national? La réponse sera, sans conteste, non; cela ne fut jamais dit.

Si le ministre des Transports persiste dans sa théorie que seul son parti est celui de l'unité nationale ou la force indispensable à l'unité canadienne, les conséquences pourraient en être catastrophiques. L'ultime conséquence serait que les seuls partis auxquels les citoyens du Québec ou les Canadiens vivant dans la province de Québec pourraient appartenir seraient le parti libéral ou le parti ou le parti québécois. Nous savons tous ce que cela pourrait signifier.

[Français]

En tout cas, je reste toujours convaincu du bon sens de la population canadienne de la province de Québec comme des autres provinces.

[Traduction]

Bien que je n'aie jamais été d'accord sur le sens que le premier ministre (M. Trudeau) prête à la Constitution, notamment en ce qui a trait aux relations fédérales-provinciales, je n'ai jamais mis en doute ses convictions de fédéraliste ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la Chambre; je n'ai jamais donné à entendre non plus, depuis mon entrée sur la scène politique, que son parti avait cessé ou allait cesser d'exister en tant que parti politique national. Je demande aux honorables vis-à-vis, et au ministre des Transports, si le gouvernement du Canada entend revoir ses notions de ce qui constitue ou ne constitue pas, à l'heure actuelle, un parti national.

Monsieur l'Orateur, je le répète, la responsabilité du Parlement actuel à l'égard du bilinguisme est immense. Tout d'abord, nous ne devons pas confondre droits linguistiques d'une part, et droits et identités culturels d'autre part. J'ai été particulièrement impressionné par les observations que le premier ministre a formulées au commencement du débat, lorsqu'il a amorcé la discussion sur la résolution. Il a signalé que, quelles qu'aient pu être les données historiques relatives aux droits linguistiques il y a une centaine d'années, nous devons aujourd'hui tenir compte de considérations politico-sociales toutes nouvelles.

Quelles sont-elles? Je les ai déjà mentionnées. Il m'apparaît tout d'abord que la très grande majorité des députés de ma province prennent place à la Chambre sur les banquettes ministérielles, alors que la très grande majorité des députés qui représentent les forces dynamiques et créatrices du multiculturalisme prennent place de ce côté-ci de la Chambre comme député de mon parti, sans oublier ceux du NPD qui sont là à ma gauche. Ai-je besoin d'en dire plus? Il va sans dire que ces simples faits exigent que tous les partis et tous les députés fassent preuve des plus hautes qualités sur le plan politique dans ce domaine. Les Canadiens n'en attendent pas moins de nous. Ils nous ont donné un mandat pour favoriser l'unité nationale.

● (1740)

[Français]

Il faut reconnaître, monsieur l'Orateur, qu'il m'est un peu difficile de suivre le discours du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

[Traduction]

Je répète que c'est avec un certain émoi et au risque de sembler quelque peu présomptueux que j'aimerais adres-